



Formation PALME03

Mettre en œuvre les taxes et participations dans un projet de parc d'activités

Récemment, la fiscalité en urbanisme a été réformée : certaines taxes et participations ont disparu, au profit de nouvelles. Comment l'adapter au contexte de votre territoire ?

Public

Organismes privés et publics

(EPCI, EPL, Syndicats Mixtes, CCI, Aménageurs privés...) :

- Directeurs de projets et chargés d'opérations
- Directeurs de services et techniciens des collectivités
- Élus des collectivités compétentes en matière d'aménagement et de développement économique

Durée : 1 jour

Prix (en inter) : 800 € HT
par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Optimiser le financement des équipements publics au travers des opérations d'aménagement
- Identifier les équipements publics rendus nécessaires par l'opération
- Choisir la taxe adaptée en fonction du projet
- Évaluer les retombées fiscales d'une taxe ou d'une participation
- Calculer la surface de plancher d'un projet

Contenus

Cadrage

- Différencier taxe et participation
- Évolutions du régime fiscal en urbanisme
- Les équipements propres et publics
- Surface de plancher vs. SHON - SHOB

Les taxes et participations au 1er janvier 2015

- Les taxes et participations applicables sur un projet d'aménagement :
 - La taxe d'aménagement
 - La taxe d'aménagement majorée
 - Le versement pour sous-densité
 - La redevance archéologique préventive
 - Le projet urbain partenarial (PUP)
 - La zone d'aménagement concerté (ZAC)
 - La participation d'équipements exceptionnels
 - La réalisation d'équipements propres
- Pour chaque taxe et participation : modes de calcul et conditions de mise en place

Mise en œuvre

- Quelles taxes pour quel projet ?
- Études de cas d'aménagement de collectivités
- Modèles de délibérations

Formateurs

Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



Sébastien AGATOR

Urbaniste. Responsable de
l'agence Nord.
6 années d'expérience.